

vivre · découvrir
investir · participer

Rivière·
du·Loup



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un rabais de 100 \$ à l'achat d'un arbre pour les citoyens de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 23 avril 2024 – Au lendemain du Jour de la Terre, la Ville de Rivière-du-Loup annonce le renouvellement de son programme incitatif à la plantation d'arbres. Ainsi, du 1^{er} au 31 mai prochains, les citoyens qui voudront accueillir un nouvel arbre sur leur terrain recevront un rabais de 100 \$ lors de son achat.

L'objectif de cette mesure, qui découle de la *Politique de l'arbre* adoptée en 2021, est de permettre à au moins 300 nouveaux feuillus et conifères de prendre racine sur le territoire de la ville cet été et d'ajouter autant de nuances de vert aux quartiers résidentiels.

Pour pouvoir profiter de l'offre, les citoyens devront simplement se présenter à l'un des trois centres horticoles participants : Botanix Rivière-du-Loup, Centre jardin Rivière-du-Loup et Canadian Tire. Sous les bons conseils des horticulteurs, ils pourront réserver un arbre parmi la vingtaine de variétés disponibles et payer le montant excédentaire. La liste comprend notamment des érables, des chênes, des tilleuls, des sorbiers, des lilas, des ormes et des pommiers. Bien adaptées à notre climat et à nos sols, les essences ont notamment été choisies pour leur hauteur (au moins 7 mètres à maturité), qui convient parfaitement aux cours avant.

Dès maintenant, les personnes intéressées peuvent commencer à préparer le terrain pour l'arrivée de leur nouveau compagnon à tronc, en choisissant son emplacement et en réfléchissant au type d'essence souhaité. Une capsule réalisée avec le concours de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup explique les différentes étapes à respecter pour bien planter un arbre et maximiser ses chances de grandir en santé : VilleRDL.ca/MonArbre.

Le bonheur est dans les feuilles

En se prévalant de ce programme, les citoyens n'ajouteront pas qu'une décoration vivante à leur paysage, ils participeront aussi à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu. Les bénéfices d'un couvert forestier abondant et vigoureux sont nombreux pour une ville. L'amélioration de la qualité de l'air, l'atténuation du bruit, la réduction

du vent, la lutte aux îlots de chaleur, l'attractivité du quartier et l'augmentation de la valeur foncière en font partie.

Marianne Gagnon, conseillère en développement durable, souhaite surtout semer une graine dans la tête des Louperivois : « On doit faire les efforts nécessaires afin de maintenir, voire augmenter, la canopée sur le territoire de la ville. Nous souhaitons ainsi sensibiliser la population à l'importance de s'entourer d'arbres et de savoir bien les entretenir afin qu'ils croissent grands et forts, pour le bénéfice des générations à venir. » Une trousse d'information et de protection sera d'ailleurs remise à chaque bénéficiaire du programme.

Les citoyens sont invités à visiter le VilleRDL.ca/MonArbre pour tous les détails, dont la liste des essences, variable d'un centre jardin à l'autre, et les modalités du programme. Ils y trouveront également plusieurs documents informatifs.

– 30 –

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714